Vallée de l'Ourthe supérieure: une entaille profonde dans le massif ardennais.

Vue sur Maboge depuis les Crestelles (sur les hauteurs de Bérismenil)

Superficie totale du territoire[A] *: 6 756 ha*
Superficie agricole : 10,2 % dont terres arables/prairies (%) : 26 / 74
Superficie forestière : 75,6% dont feuillus/résineux/mixtes (%) : 31 / 67 / 2
Superficie urbanisée (habitat et act. économique) : 2,8%
Autres occupations du sol : 11,2%
[A] *D'après la carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).*

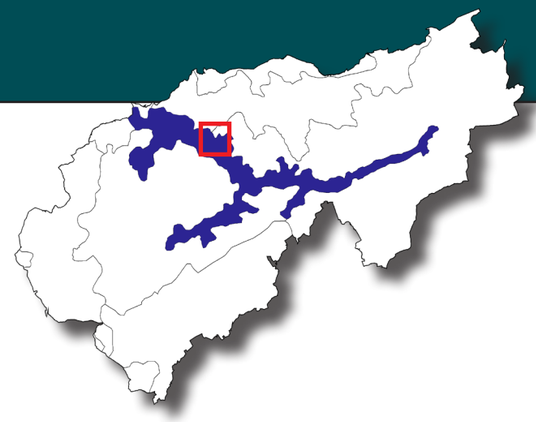

Un des paysages les plus grandioses et sauvages du territoire du Parc : la vallée de l'Ourthe en aval du Cheslé. Très beaux versants boisés de feuillus. Le surgissement de l'Ourthe au sein du paysage fait figure d'élément de surprise.

Ce tronçon de la rivière se marque par une profonde vallée, formant des entailles étroites et sinueuses.

Vue transversale sur la vallée de l'Ourthe orientale en aval de Deiffelt, lorsqu'elle présente un caractère encore ouvert..

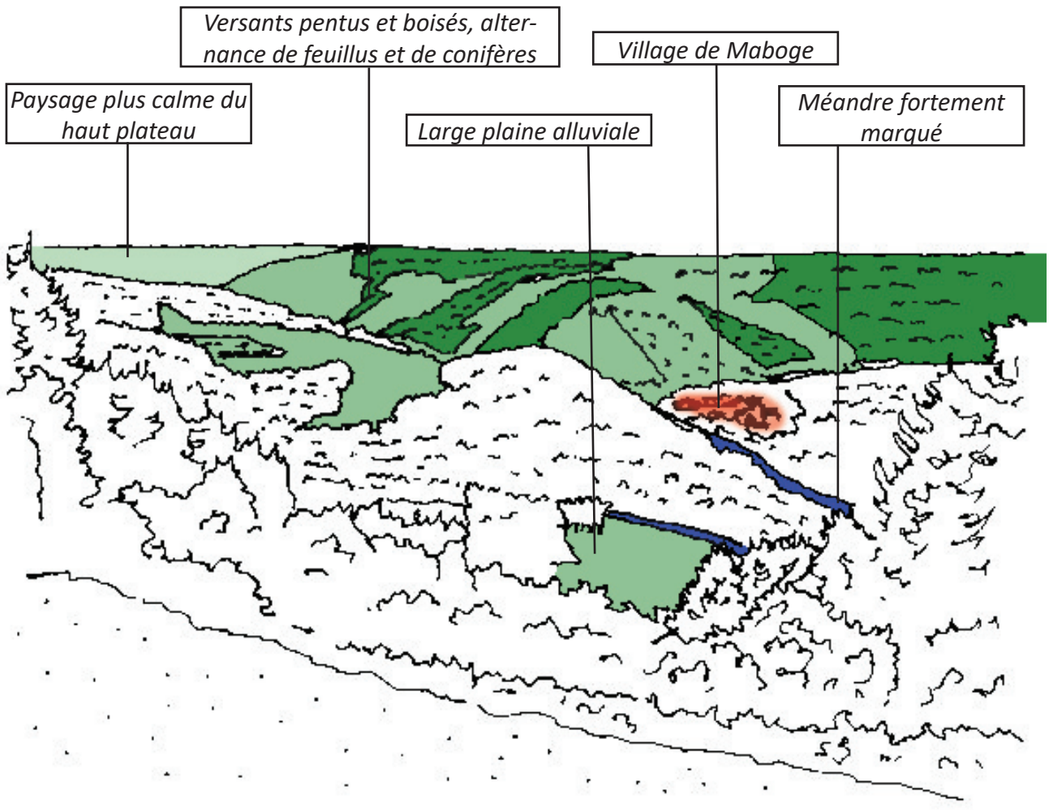

Le territoire paysager de la vallée de deux Ourthes constitue une entaille profonde dans le massif ardennais. Formée par les deux Ourthes et l'Ourthe, cette vallée présente un caractère étroit et encaissé, ainsi que des versants boisés à forte pente.

L'habitat y est quasi absent à l'exception des deux plus grosses agglomérations du Parc : Houffalize et La Roche. De nombreuses activités touristiques s'égrènent dans le fond de vallée, lorsque la largeur de la plaine alluviale le permet. Cette vallée ne présente cependant pas un profil homogène tout le long du tracé, offrant un caractère plus
rectiligne, moins méandreux en moins encaissé dans les parties amont, ce qui lui a valu d'être subdivisée en plusieurs entités (cinq au total).

La photo principale montre un premier plan marqué par la forte pente de la vallée.
Sur le plan moyen, on distingue :

- *le fond de vallée, caractérisé par une plaine alluviale relativement large pour cette partie du cours d'eau et par l'implantation du village de Maboge, au creux d'un méandre particulièrement prononcé.*
- *le versant opposé de la vallée est occupé par une alternance de feuillus et de conifères, offrant des contrastes chromatiques forts.*

Enfin, en arrière plan (à gauche sur la photo), commence le paysage plus calme du haut plateau agricole et forestier.